

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche  
Scientifique

Université Abderrahmane MIRA  
Faculté des Lettres et des Langues  
Département de français



Mémoire de fin de cycle pour l'obtention du  
Diplôme de Master de français langue étrangère

Option : didactique

**Les besoins langagiers en langue française  
des étudiants et professionnels du génie-  
civil à Bejaia**

Présenté par :

MEZIANE Brahim

Sous la direction de :

Dr AMMOUDEN M'hand

Année universitaire 2012 /2013

## ***Remerciements***

*Je tiens à remercier infiniment mon directeur de recherche, monsieur le docteur AMMOUDEN M'hand qui m'a beaucoup aidé par ses conseils, ses orientations et sa disponibilité à tout moment.*

*Il m'a honorablement aidé à réaliser ce modeste travail.*

*Je remercie également le gérant de l'entreprise (EPIC), Mr ACHIOU qui a bien voulu m'accueillir dans son entreprise et m'a considérablement facilité mon enquête.*

*Mes remerciements vont enfin à tous ceux qui ont, de près ou de loin, contribué à la réalisation de ce travail.*

## *Dédicace*

*Je dédie ce modeste travail à :*

*Mes très chers parents qui m'ont toujours soutenu dans mes études ;*

*Mon frère L'hacène et sa femme Linda ;*

*Mes sœurs Ncira, Mariama, Khira, Salima et Zakia ;*

*Ma chère fiancée ACHIOU Sarah*

*Mes copains de chambre AKIL Karim, SEMANI Boualem, NOURI Mourad et MAOUCHE Khaled.*

*Mes amis de groupe : Ridha, Yacine, Lyes*

*Mes amis : Oualid, Tota, Nani, Nassim (H et A), ami Lhou et Youba, chikh Lfoudhil.*

## Sommaire

Introduction générale .....	4
Chapitre 1 : FOS, FLP et FOU .....	9
Introduction.....	10
1.1. Aperçu historique sur FOS .....	10
1.2. Le FOS et le FLP.....	11
1.2.1. Définition du FOS .....	11
1.2.2. La démarche du FOS.....	13
1.2.3. Définition du FLP ou (Français à visée professionnelle).....	14
1.2.4. Le Français sur objectifs spécifiques (FOS) et le Français langue professionnelle (FLP).....	16
Conclusion .....	19
Chapitre 2 : Vers une analyse des besoins d'étudiants et professionnels du génie-civil.....	20
Introduction.....	21
2.1. Description du métier de Génie-civil.....	21
2.2 Analyse d'un cahier de chantier.....	22
2.2.1. Le PV d'installation de chantier .....	23
2.2.2. Le PV de visite sur le chantier, (analyse).....	26
2.3. Caractéristiques du français du génie-civil .....	29
2.4. Le français du génie-civil comme français sur objectif universitaire (FOU) génie-civil .....	33
2.4.1. Le Français sur objectif universitaire ? .....	35
2.4.2. Profils des publics FOU.....	37
2.4.3. Analyse des besoins.....	39
2.4.4. Le module français de 2 <sup>ème</sup> année génie-civil.....	42
2.4.5. Synthèse .....	45
2.4.6. L'inventaire des erreurs linguistiques .....	45
Conclusion .....	47
Conclusion générale .....	47
Références bibliographiques .....	51

# **Introduction générale**

La langue française occupe une place cruciale dans le système éducatif algérien. Cette langue est enseignée auparavant à partir de la quatrième année primaire. Vue la valeur et l'importance accordée à cette dernière, les initiateurs de la réforme du système éducatif à partir de l'année 2002 ont décidé de l'introduire à l'école débutée à partir de la troisième année primaire. Cette importance qui est accordée est due de plusieurs raisons dont nous pouvons citer le fait qu'elle représente, en Algérie, le moyen d'accès à plusieurs savoirs qui relèvent notamment des domaines scientifique et technique.

Qu'en est-il de l'enseignement du français sur objectifs spécifiques, du français à visée professionnelle ou des langues appliquées aux métiers et professions ?

A partir de 1960, on constate l'émergence d'un nouvel enseignement du français qui est destiné à un public ayant des besoins particuliers. On a alors accordé un intérêt particulier aux domaines relatifs à la science et technique, au droit, à l'économie, etc. (H. Qotb, 2013).

Le développement de ces enseignements particuliers a donné naissance à partir des années 80, mais surtout 90 au Français sur Objectifs spécifiques (FOS), qui à son tour va donner naissance à plusieurs autres champs du français.

Donc l'enseignement de la langue française ne s'est pas limité aux français général, mais il a touché à tous les domaines et cela afin de pouvoir répondre aux besoins universitaires et professionnels. C'est pour cela qu'on trouve plusieurs types : citons ceux désignés par les appellations « Français de Spécialité » (Désormais FS), « Français sur Objectif(s) Spécifique(s) (Désormais FOS) ou « Français sur Objectif(s) Universitaire(s) » (Désormais FOU), « Français à des Fins professionnelles » ou « Français langue

Professionnelle (désormais FLP) », « Français Langue Appliquée » (Désormais F.L.A). M .AMMOUDEN (2012)

Dans ce thème de recherche nous allons mener une enquête sur les différents types d'écrits couramment produits par les professionnels de génie-civil (les écrits que les professionnels de génie-civil ont à faire souvent), comme nous allons nous interroger sur quelques-unes des difficultés que les étudiants des filières techniques à l'université de Bejaia (génie-civil) rencontrent dans leur cursus universitaire et de là sur leurs besoins en français. Cela nous conduira à apporter des éléments de réponse essentiellement aux questions suivantes :

- Quels sont les types d'écrits que les professionnels de génie-civil ont à produire ?
- Quelles sont les difficultés, en langue française, rencontrées par les professionnels de génie-civil en rédigeant leurs écrits ?
- Quels sont les principaux besoins langagiers des apprenants et professionnels de Génie-civil ?
- Dans quelle mesure ces besoins sont-ils pris en charge par les différents enseignements du français dont ils bénéficient ?
- Comment peut-on pallier quelques-unes des difficultés auxquelles ces publics spécifiques sont confrontés ?

Les résultats d'une pré-enquête qui a consisté à nous entretenir avec certains étudiants de la spécialité génie-civil de l'université de Bejaïa et avec certains professionnels du domaine (entreprise) nous conduisent à supposer que :

- les étudiants du génie-civil et les professionnels de la même spécialité auraient un certains nombres de besoins « spécifiques » communs ;

- l'enseignement du français dont ils bénéficient relèverait du français général et ne répondrait pas aux besoins spécifiques de ces étudiants ;
- les besoins langagiers « spécifiques » de ces publics ne seraient donc pas pris en charge au cours de leur formation.

Pour aboutir à la confirmation ou à l'infirmité de ces hypothèses nous avons réalisé deux enquêtes.

La première enquête s'est déroulée dans une entreprise de construction et de promotion immobilière, et cela afin d'avoir accès aux écrits et aux conversations des spécialistes du domaine.

La deuxième enquête s'est déroulée au département de génie-civil à l'université de Bejaia. Nous avons alors limité celle-ci aux étudiants en fin de cycle, car se sont les plus proches de la vie professionnelle, mais nous avons aussi traité le module français de la deuxième année car ils ont à faire avec Anglais en 3<sup>ème</sup> année.

Ce mémoire dans lequel nous rendons compte comporte deux chapitres. Nous consacrons le premier à un bref état de la question sur la didactique du FOS et le second à l'analyse des besoins de publics concernés par le français du génie-civil.

Dans le premier chapitre, nous essayons d'éclaircir la notion du FOS et du FLP en donnant leurs définitions et en nous interrogeons sur les relations qu'ils entretiennent avec le champ de la didactique du français langue étrangère.

Dans le deuxième chapitre, nous avons tenté d'analyser le corpus collecté (supports authentiques (PV de chantier), questionnaire, cours et entretien) pour déterminer les lacunes et les difficultés rencontrées par les étudiants en cours de formation à l'université de Bejaia, et par les des gens



déjà inséré professionnellement dans le domaine en analysant leurs écrits recueillis dans une entreprise de promotion et de construction (ACHIOU).

Vers la fin nous allons mettre l'accent sur l'inventaire des erreurs, c'est-à-dire celles qui reviennent à chaque fois dans les écrits des étudiant et des professionnels.

## **Chapitre 1 : FOS et FLP**

## **Introduction**

Dans ce premier chapitre nous allons nous traiter essentiellement des concepts de la didactiques du FOS et du FLP, en donnant leur définition, et leurs principales caractéristiques, en relevant les points de convergences et les points de divergences et cela afin de faire une distinction finale entre les deux sous champ de la didactique.

### **1.1. Aperçu historique sur FOS**

D'après le concepteur du site le *Fos.com*, H. Qotb (2013), l'histoire du FOS remonte aux années 20 du siècle précédent, et cela afin de répondre aux besoins langagiers des soldats non francophones dans l'armée française. Une commission était chargée d'élaborer un manuel du français militaire intitulé " *Règlement provisoire du 7 juillet pour l'enseignement du français aux militaires indigènes*", c'est de là qu'est née l'une des premières appellations, à savoir *le français militaire*, qu'on peut considérer aujourd'hui comme étant l'un des premiers germes du FOS, si l'on prend ce dernier avec son sens le plus générique.

A partir des années cinquante émerge un nouvel enseignement qui est aussi destiné à des non francophones, mais cette fois pour répondre aux besoins langagiers relevant du *français scientifique et technique*. Ce dernier est destiné à un public souhaitant acquérir ou perfectionner une compétence pour un domaine professionnel ou pour des études supérieures en langue française, c'est *le français scientifique et technique* (J.-P. Cuq, 2003 : 109).

Quelques années plu tard, et à la fins des années soixante, un autre français qui est qualifié de *Français instrumental* est apparu pour la première fois dans l'Amérique latine dont le but principal de l'enseignement de ce français est l'accès au savoir de spécialité (comprendre des textes de spécialité). (Ibidem)

L'évolution politique des années 1974 été derrière l'apparition d'un autre type de français qui est *le français fonctionnel* : « *Le premier à designer des méthodes destinées à des publics spécifiques étudiants le français dans une perspective fonctionnelle ou universitaire* » (Magiante & Parpette, 2004 : 16).

Ce n'est qu'à partir des années 1980, voire 90, que le FOS est apparu, pour répondre aux besoins langagiers spécifiques des apprenants non francophones relevant du français à des fins professionnelles ou des études supérieures.

Enfin le français sur objectif universitaire (FOU), ce dernier concerne les étudiants qui veulent poursuivre leurs études dans des universités francophones ou bien dans leurs pays où les études supérieures dans les branches scientifiques et techniques se font en français, ce qui fait qu'ils ont besoin d'une formation en français de spécialité afin qu'ils puissent réussir dans leurs études.

## **1.2. Le FOS et le FLP**

### **1.2.1. Définition du FOS**

Le français sur objectif spécifique est un nouveau concept qui est apparu dans le champ de la didactique du français langue étrangère, pour désigner un enseignement d'un français destiné à des publics spécifiques et qui se distingue du français dit de général par plusieurs caractéristiques à savoir le public et l'objectif visé, comme nous allons le voir.

Le dictionnaire de la didactique du français langue étrangère donne cette définition pour le FOS « *le français sur objectifs spécifiques est né du souci d'adapter l'enseignement du FLE à des publics adultes souhaitant acquérir ou perfectionner des compétences en français pour une activité*

*professionnelle ou des études supérieures»* (J.-P. Cuq. 2003 : 109). Il concerne notamment les « *"non spécialistes" en français, pour lesquels la langue est tout autant un passage obligé qu'un objectif en soi* » (F. Mourlhon-Dallies, 2006).

A travers la définition du dictionnaire de la didactique pour le FOS, on comprend que ce dernier désigne une démarche qui sert à acquérir une compétence pour une activité professionnelle ou des études supérieures. C'est-à-dire : répondre directement aux besoins réels et spécifiques des apprenants, faire des activités qui doivent répondre ou qui doivent prendre en charge les besoins de la discipline en question, c'est-à-dire la communication professionnelle soit écrite ou orale et cela tout dépend de la situation, du travail (domaine professionnel) ou des études supérieures, dont il s'agit. J.-M. Mangiante et C. Parpette (2004 :08) expliquent à sujet, que le FOS, se distingue justement, du Français de spécialité, par exemple, par le fait qu'il : « *travaille au cas par cas, ou en d'autres termes, métier par métier, en fonction des demandes et des besoins d'un public précis* ».

Les définitions du FOS mettent aussi l'accent sur la relation étroite qu'il entretient avec son public :

*« Ainsi il me semble qu'il serait temps que nous nous rendions compte du fait que les publics de langues de spécialité ou d'objectifs spécifique loin d'être spéciaux, sont simplement ce qui ont des besoins réels et pour lesquels il est possible d'établir des objectifs d'apprentissage précis »* (Edith Harding, 1978)<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Cité dans un polycopié distribué par Z. Ait Moula, en 2010 (Intitulé de l'enseignement : Domaines d'application des langues appliquées).

C'est à partir du FOS que plusieurs autres types de français sont apparus dont nous allons essayer de mettre l'accent sur deux d'entre d'eux, récemment apparus, et qui occupent une place importante ses derniers temps dans le champ de la didactique du FLE : C'est *le français à visée professionnelle* et le français sur Objectif Universitaire.

### **1.2.2. La démarche du FOS**

L'enseignement du FOS obéit à une démarche bien précise. Celle-ci passe par cinq étapes, synthétisées comme suit par parpette (2003 : 1) :

*« C'est un processus en 5 étapes qui part d'une demande de formation, généralement institutionnelle, à partir de laquelle est élaborée une analyse des besoins. Cette analyse faite, le concepteur entreprend une collecte de données à partir desquelles il construira son programme de formation linguistique. Ces données authentiques doivent être ensuite analysées et traitées pour devenir des supports d'enseignement qui donneront naissance aux activités de classe »*

On parle de l'étude de la « demande », car c'est celle-ci qui est à l'origine de toute formation en FOS. La formation peut être une demande claire, fait par des publics à une institution ou à une école de langue afin de prendre en charge leurs besoins langagiers spécifiques. (Ch. Parpette et J.-M Mangiante, 2004 : 7-8).

La deuxième étape est l'analyse des besoins. Elle est très importante, elle consiste à faire découvrir les besoins langagiers des publics concernés, et donc notamment les usages qu'ils ont à faire de la langue dans les situations professionnelle et/ ou universitaires :

*« L'analyse des besoins est une étape dont la fonction principale est de recueillir des informations sur et avec tous les apprenants engagés*

*dans la réalisation d'un projet éducatif, informations qui serviront à déterminer des objectifs » (R. Richirich, 1985, cité par Z. Ait Moula 2007 :28).*

Qu'en est-il de La collecte des données. Les concepteurs des programmes du FOS doivent se déplacer sur les terrains afin de recueillir des supports et des documents sur le type du français à enseigner qui serviront comme des documents authentiques lors de la présentation du cours :

*« La collecte des données est probablement l'étape la plus spécifique à l'élaboration d'un programme de FOS. C'est en quelque sorte le centre de la gravité de la démarche. D'une part, parce qu'elle confirme, complète, voire modifie largement l'analyse des besoins faite par le concepteur, ... D'autre part, parce qu'elle fournit des informations et discours à partir desquels sera constitué le programme de la formation linguistique. » (Ch. Parpette & J.-M Mangiante, 2004 : 46).*

Il s'agit par la suite, de traiter les données collectées (supports authentiques), notamment pour confirmer, corriger et/ou compléter les données issues de l'étape de l'analyse des besoins.

A partir des étapes précédentes les concepteurs des programmes FOS élaborent des activités didactiques. C'est la mise en pratique de la démarche FOS : *« Les supports utilisés auront été collectés au plus près du terrain, il s'agira de documents authentiques à caractère professionnel ou spécialisé. » (C. Carras, J. Tollas, P. Kohler & E. Szilagyi, 2007 : 46).*

### **1.2.3. Définition du FLP ou (Français à visée professionnelle)**

D'après Florence Mourlhon-Dallies (2008 :90), le français à visée professionnelle est une appellation très récente dans le champ de la didactique

du français, elle remonte aux années 1990, « *Le français de la communication professionnelle (1993), Scénarios professionnels (1994-5), La messagerie : pratique de la communication commerciale (1994), A l'écoute des professionnels (1994)* ». Ce français est destiné à des publics professionnels qui ont des compétences langagières réduites ou faibles et qui travaillent en langue française soit dans leur pays natal ou bien à l'étranger, et cela afin de répondre à leurs besoins langagiers spécifiques.

Catherine Carras. Jaqueline Tolas, Patricia Kohler et Elisabeth Szilagyi (2007 :20), nous confirment que ce français

*« S'inscrit dans une perspective transversale aux différents champs de spécialité et secteurs d'activités : d'un point de vue didactique, cet enseignement vise à faire acquérir des compétences décloisonnées (comme à différents secteurs d'activité, à différents postes de travail), liées à la communication dans le monde professionnel. »*

La finalité de cet enseignement est de faire acquérir une compétence et un savoir-faire liés directement au domaine professionnel : rédiger un CV, rédiger des PV, exposer un problème, raconter ou faire un compte-rendu, décrire, argumenter ou démonter, tenter d'influencer autrui, assister à des réunions de travail...etc. (Jacqueline Tolas, 2004 :7).

Cette formation vise deux objectifs à la fois, une formation en langue française, et en français langue professionnelle « *la formation des publics en voie de spécialisation, en voie de professionnalisation, et témoigne donc d'une double exigence de formation, en français et dans le domaine professionnel* ». Et c'est pour cela que ce dernier « *offre sans doute un marché plus porteur* » (Florence Mourlhon- Dallies, 2008 : 93) ; parce qu'il vise toute les activités de travail,



*« Le français à visée professionnelle serait comme un français général du monde professionnel puisqu'il proposerait une approche d'acquisition de la langue française à travers des situations de communications professionnelles récurrentes dans différents domaines » (ibidem)*

Cette perspective occupe une place cruciale dans la didactique du français, et ce, surtout parce que la France fait appel à des étrangers pour résoudre le problème de la main d'œuvre qualifiée, donc il ne reste qu'à faire un certificat d'officialisation pour ces formations. Problème qui a été réglé grâce à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris :

*« Il ne manquait qu'une officialisation par le biais d'une certification. Ce fut rapidement chose faite, avec le CFP (Certificat du Français professionnel) de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris ». (Ibidem).*

#### **1.2.4. Le Français sur objectifs spécifiques (FOS) et le Français langue professionnelle (FLP)**

Il est difficile de faire une distinction entre ces deux concepts qui relèvent du même champ de la didactique. Le FLP est une nouvelle approche apparue par le même principe que le FOS mais par des objectifs plus pointus. En général se sont tous destinées à des publics spécifiques *« Les formations destinées aux PS ont effectivement des points communs qui justifient qu'elles aient été regroupées dans un même champ de la didactique des langues. Ces publics sont, dans tous les cas, des adultes qui veulent acquérir ou perfectionner des compétences en langues étrangères pour réussir dans leurs études ou dans leurs activités professionnelles (J.-P. Cuq, 2003 : 109 ; J.-M. Mangiante et Ch. Parpette, 2004 :16). Chaque formation se limite aux activités linguistiques concernées par une seule spécialité, par un seul métier,*

*par une seule activité professionnelle, ou par un objectif spécifique. »*

(M. Ammouden, 2013).

On peut également retenir une petite distinction entre leurs caractéristiques, mise en évidence par Mourlhon-Dallies (2006 : 28) :

*« Le Français Langue Professionnelle (FLP) adapterait les démarches du Français sur Objectifs Spécifique (FOS) pour assurer une formation en langue française à un apprenti qui en aurait surtout besoin dans son milieu de travail, soit-il la médecine, l'ingénierie, les affaires, soit-il l'hôtellerie, le tourisme ou la maçonnerie, par exemple, pour accomplir des tâches professionnelles dans n'importe quel poste de son domaine qu'il occuperait ».*

Adriana Davanture (2011) « *les atouts du FOS et FLP* » ajoute dans le même sens :

*« Lorsque l'enseignement et l'usage professionnel de la langue ont lieu dans un contexte francophone, on parle de FLP ; c'est le cas des dispositifs conçus pour les adultes migrants en France. Les salariés étrangers qui travaillent en français à l'étranger, où le français est la langue de travail, font aussi partie du public FLP. Mais si l'usage du français s'effectue dans un cadre professionnel spécifique et à titre ponctuel, on se situe dans le FOS. ».*

A travers la citation de Mourlhon-Dallies et celle d'Adriana Davanture, nous pouvons confirmer qu'il est très difficile de faire une distinction d'une manière définitive entre le FLP et le FOS. Cela étant précisé, il convient néanmoins de noter quelques remarques à ce sujet, et particulièrement au sujet des publics des deux, de leur degrés de professionnalisation, du type de contenu privilégiés et de la nature de la « langue » dont il s'agit.

S'agissant du public visé, le public du FOS peut être professionnel ou universitaire (académique). Il ne concerne donc que les non natifs de la langue française, alors que le FLP concerne les non natifs et les natifs qui veulent apprendre du français pour des fins professionnelles. Le public ici est professionnel seulement.<sup>2</sup>

Pour ce qui est du degré de professionnalisation de ces publics, il convient de préciser que le FOS vise un public qui est déjà inséré professionnellement ou un public en voie de professionnalisation et qui doit s'engager dans un cursus plus long qui est le *Français de spécialité* (FS). Tandis que le FLP vise des publics qui ne sont pas des professionnels accomplis, mais qui veulent se « *perfectionner en français* » ou l'apprendre pour la première fois dans le but de s'intégrer dans un cadre de travail en langue française (ils peuvent être insérés professionnellement mais dans un autre contexte autre que le contexte français ou francophone. Comme ils peuvent être apprentis dans leur domaine. (Ibid.)

Pour ce qui est des contenus, ceux de la formation du FOS sont déterminés par : « *métier et situations types* », et par domaines (Français de spécialité). Les contenus du FLP sont déterminés par ce qui se passe réellement au travail. La centration se fait sur le dispositif de travail lui-même « *l'environnement du travail au sens large* ». (Ibid.)

Pour ce qui est enfin du recours à la langue dans le milieu professionnel, nous pouvons retenir que FOS concerne un contexte professionnel particulier où le recours à la langue est limité à des situations particulières (négociations, rédaction des rapports ou autres). Le FLP s'adresse à des personnes qui doivent exercer leur profession entièrement en

---

<sup>2</sup> AIT MOULA Zakia, polycopié du module Domaine d'application, 3<sup>ème</sup> année (2011)

langue française (pratique du métier, aspect juridique et institutionnel, échange entre collègues, etc.) (Ibid.).

### **Conclusion**

Nous venons de confronter les principes des deux types de formations qui concernent les publics spécifiques : ceux relevant du FOS et ceux relevant du FLP. Ce qui nous a conduit à faire une comparaison entre ces deux types de formations c'est les fréquentes confusions entre les deux, mais surtout le fait que notre travail porte sur les deux types de publics. En effet, le français du génie-civil a une relation directe avec ces deux concepts : avec le FOS, puisque nous travaillons sur les besoins des étudiants et avec le FLP, puisque nous travaillons sur les besoins des professionnels.

## **Chapitre 2 : Vers une analyse des besoins d'étudiants et professionnels du génie-civil**

## **Introduction**

Dans cette deuxième partie de notre travail de recherche qui consiste à déterminer les besoins langagiers spécifiques des étudiants et des professionnels de génie-civil, nous allons essayer de collecter des données qui concernent notre public. Il s'agit de photocopiés, sujets d'examen du module français et des autres modules, remis par des enseignants du département de génie-civil de l'université de Bejaia, et des écrits des professionnels en G.-C pris dans un cahier de chantier (PV de réunion, permis de coulage, PV d'installation, etc).

Les documents collectés seront traités et analysés pour déterminer le type de français auquel les publics concernés par notre étude ont affaire. Nous allons essayer de déterminer si le module « français », tel qu'enseigné aux étudiants du G-C prend en charge leurs besoins langagiers, et dans quelle mesure il pourrait avoir un impact positif sur leur pratiques langagières dans leur future vie professionnelle. Nous allons donc faire une petite comparaison entre le FOU et le FLP, puis nous allons faire une petite synthèse des deux français.

Vers la fin nous allons essayer de dégager les types d'erreurs Qui sont fréquentes et qui reviennent à chaque fois dans leurs écrits, et dire la cause de ces lacunes qui constituent un obstacle pour l'avancement des deux,(étudiants et professionnels en génie-civil).

### **2.1. Description du métier de Génie-civil**

Le Génie civil représente l'ensemble des techniques concernant les constructions civiles. Les spécialistes de ce métier s'occupent de la conception, de la réalisation, de l'exploitation et de la réhabilitation d'ouvrages de construction et d'infrastructures dont ils assurent la gestion afin de répondre aux besoins de la société, tout en assurant la sécurité du public et

la protection de l'environnement. Très variées, leurs réalisations se répartissent principalement dans cinq grands domaines d'intervention : structures, géotechnique, hydraulique, transport. « C'est le secteur de la construction d'ouvrages d'intérêt général, d'utilité publique ou privée, y compris les installations, les équipements et les bâtiments physiquement rattachés ou non à ces ouvrages, notamment la construction de routes, aqueducs, égouts, ponts, barrages, lignes électriques et gazoducs. »<sup>3</sup>.

Un article relevé de wikipedia : (2011) donne cette définition pour le métier de génie –civil « Le domaine d'application du *génie civil* est très vaste ; il englobe les travaux publics et le bâtiment. Il comprend notamment :

- les constructions industrielles : usines, entrepôts, réservoirs ;
- Les infrastructures des transport: routes, voies ferrées, ouvrages d'art, canaux, ports, tunnels ;
- les constructions hydrauliques comme les barrages ;
- les infrastructures urbaines : égouts, aqueducs.

En France l'expression *Génie-civil* désigne la construction en général. » (Encyclopédie Wikipedia, 2011).

Parmi les documents les plus rencontrés en ce métier, on trouve le cahier de chantier là où les professionnels du génie-civil mentionnent tout ce qui se passe au sein de l'entreprise, donc à mon avis ce dernier est le meilleur document à analyser.

## **2.2 Analyse d'un cahier de chantier**

Le genre textuel « Cahier de chantier » sur lequel nous allons travailler constitue l'un des principaux écrits qui se trouvent dans l'exercice de la profession génie-civil. Le chargé de suivie est sensé de mentionner tout ce qui

---

<sup>3</sup> Informations tirées de « Convention collective 2010-2013 : secteur génie civil et voirie : 4).

se passe sur le chantier, du premier jour (PV d'installation) au dernier jour (PV de réception). Les professionnels de G-C doivent faire une visite au moins 3 fois par semaine pour que rien ne leur échappe de ce qui se passe sur le chantier. Ce qui fait que c'est l'un des écrits les plus fréquents.

La forme de tout les PV que nous avons consulté est presque la même c'est une forme « standard ».

### **2. 2.1. Le PV d'installation de chantier**

On trouve toujours, et à chaque début de chantier un PV d'installation réalisé par les éléments concernés, (OPGI, Bureau d'étude, etc.) et qui donne à l'entreprise l'autorisation d'entamer les travaux.

L'étude des « Matrices textuelles » de plusieurs PV d'installation, nous a permis de retenir quelques caractéristiques récurrentes dans la conception de ce type de PV. Le PV d'installation se fait de cette manière :

Tout en haut de la page, à droite, on trouve toujours le lieu du chantier et la date de l'installation ;

A gauche, on trouve la nature du projet et les éléments concernés par sa la réalisation, ex :

-Projet : réalisation de 20 /50 logements sociaux locatif à...

-Maitre de l'ouvrage : OPGI de ...

Juste après cette étape, et au milieu on trouve le numéro du PV et sa nature, ex :

-PV N°1 INSTALATION DE L'ENTREPRISE

Après, on trouve les éléments qui étaient présents lors de cette visite, ex :

-Étaient présents :

-Mr .....→ OPGI de .....

-Mr.....→ BET .....



-Mr.....→APC de .....

-Mr.....→EPIC.....

Après avoir cité les éléments présents lors de la visite, on commence à rédiger le PV en réécrivant la date mais cette fois si par des lettres et non pas par des chiffres comme en haut de la page. On cite, ensuite, la nature du projet, l'entreprise concernée et quelques observations et recommandations. Puis vers la fin, on trouve l'émargement de tous les éléments présent dans la visite. EX :

*« L'an deux mille neuf et le premier du mois d'aout, la commission citée ci dessus s'est déplacée sur le site du projet (réalisation de ... logements sociaux locatifs à..., afin de procéder à l'installation de l'entreprise EPIC.....sur le site du projet, retenue pour la réalisation du dite projet. A cet effet il a été constaté se qui suit- .... ;*

*L'entreprise est invitée à procéder .... »*

Nous remarquons que les deux termes *Observation* et *Recommandation* sont remplacés par d'autres expressions pour les désigner indirectement :

- A cet effet il a été constaté se qui suit :(Observation)

-L'entreprise est invité à procéder :(recommandation)

Pour illustrer cette « technique » de conception d'un PV de réception, nous reproduisons dans la page qui suit, un exemplaire du PV de réception. Nous tenons à préciser que nous avons, pour des raisons de confidentialité évidentes, supprimé quelques données.

Projet : Nature du projet

Le lieu, Date

Maitre de l'ouvrage : Ex OPGI de...

## PV N° 01

### Installation de chantier

Etaient présent : - Mr....OPGI de ...

-Mr.....BET

-Mr....APC de...

-Mr...EPIC ....

CONSTAT : EX « *L'an deux mille neuf et le premier du mois d'aout, la commission citée ci dessus s'est déplacée sur le site du projet (réalisation de ... logements sociaux locatifs à..., afin de procéder à l'installation de l'entreprise EPIC.....sur le site du projet, retenue pour la réalisation du dite projet. A cet effet il a été constaté se qui suit - .... ;*

*L'entreprise est invitée à procéder .... »*

### Emargement

-OPGI.....

-APC.....

-BET.....

-EPIC .....

On rencontre le PV d'installation de chantier une fois au début du chantier, alors qu'il y a un autre genre textuel écrit par les professionnels en génie-civil, et qu'on rencontre fréquemment dans les milieux du G-C. Il s'agit du *PV de visite* qui se fait une fois ou deux fois et même plus, chaque semaine, ce qui fait que ce genre est souvent rencontré. Nous allons donc essayer de l'analyser. (Annexe n°3, p1)

### **2.2.2. Le PV de visite sur le chantier, (analyse)**

Le PV de visite sur le chantier sert à orienter l'entreprise à ce qu'elle doit faire. C'est une initiation sur le déroulement des travaux, observation et en fin les recommandations.

Le PV de visite se fait toujours par une manière régulière et bien déterminée, c'est-à-dire qu'il a ses propres caractéristiques :

En haut et à droite de la page et comme le PV d'installation on trouve le lieu de la visite et sa date :

Bejaia le 20/06/2013, la date dans cet endroit est toujours mentionnée par des chiffres séparés par des slache, sous forme de jour, mois, année.

A gauche de la feuille, on trouve :

- Projet (la nature de projet, ex : réalisation de 50 /1700 logements LSL à Bejaia)
- Entreprise, c'est l'entreprise qui est chargée de faire se projet.
- Effectif, c'est le nombre de travailleurs qui se trouvent sur le chantier au moment de la visite, ex 50, ou bien on peut spécifier on disant : Effectif,
  - maçon
  - coffreur 10
  - ferrailleur 10
  - Main-d'œuvre 20

On trouve parfois le titre *Effectif* collé à deux autres qui sont : matériaux et matériel. « Entreprise », « Effectif », « Matériaux et matériel » comme trois sous-titres dans un même endroit. Au dessous de ces éléments on trouve un autre titre qui détermine la nature de la visite sur le chantier, ex :

PV de chantier *permis de coulage* ;

PV de chantier *réception d'implantation* ;

PV de chantier *réception de Ferrailage*

Juste après le titre, on trouve parfois les noms des personnes qui sont responsables du chantier au moment de la visite et leurs émargements, que la personne soit un chef de chantier, conducteur des travaux, métreur vérificateur, ... . Parfois cette partie, on la garde vers la fin (à la fin du PV) et on passe directement à la description de l'état de chantier, l'avancement des travaux, les observations et recommandations. Ex :

*Avancement des travaux :*

-Bloc A1 : coulage du béton des poteaux du RDC en cours

-Bloc A1 : coulage des voiles de contreventement en cours

-Bloc A2 : ferrailage du plancher haut RDC à 50%

*Observation et recommandation*

Il est demandé à l'entreprise de :

- 1- De veiller à la verticalité et l'alignement de tous les coffrages conformément au plan
- 2- D'accélérer la cadence des travaux
- 3- De respecter la qualité des travaux

Le PV de chantier ce fait presque toujours par cette méthode, il y a juste quelque changements mais la forme suivie, en général, est toujours la même. (Voir annexe n°3, p5, 7, 8, 9)

Dans un souci d'une meilleure clarté, nous nous autorisons à reproduire ici un exemplaire du PV de visite d'un chantier. Nous avons cette fois aussi décidé, pour des raisons de confidentialité, de supprimer certaines informations.

Projet : nature du projet

le lieu est la date

Entreprise : ...

Effectif : ...éléments

PV N° ...

Avancement des travaux :

-Bloc A1 : coulage du béton des poteaux du RDC en cours

-Bloc A1 : coulage des voiles de contreventement en cours

-Bloc A2 : ferrailage du plancher haut RDC à 50%

Observation et recommandation

Il est demandé à l'entreprise de :

- 1- De veillez à la verticalité et l'alignement de tous les coffrages conformément au plan
- 2- D'accélérer la cadence des travaux

De respecter la qualité des travaux

Emargement

BET

Entreprise

### 2.3. Caractéristiques du français du génie-civil

Le français du génie-civil fait partie du français scientifique et technique.

Sur le plan purement linguistique, et donc sans tenir compte des différences relatives aux genres textuels, nous pouvons dire que le discours scientifique et technique, en général, ne diffère du français dit général que par la présence de certains traits syntaxiques spécifiques et par une fréquence plus au moins élevée :

*« Si la syntaxe des langues de spécialité ne diverge de celle de la langue courante qu'en termes de plus ou moins grande fréquence de certains traits. Toutefois les langues de spécialité se singularisent, non plus au niveau de la phrase, mais des énoncés dans leur totalité, par des genres discursifs stéréotypés, porteurs de réglages textuels contraignants qui ne laissent à l'énonciateur pas ou peu d'espace de variations (l'exemple type est représenté par la lettre administrative, mais on peut aussi signaler l'offre d'emploi, le guide touristique, etc.) (J.J. Richer, 2007 : 22).*

Richer (2008 : 18-19) ajoute, dans le même sens,

*« Aussi, la spécificité des langues de spécialité ne réside-t-elle pas dans le lexique qui s'y trouve soumis aux mêmes variations sémantiques et sociales que dans les langues ordinaires (...). Ainsi la spécificité des langues de spécialité ne peut-elle être localisée dans une mise en œuvre particulière de la syntaxe » (Ibid. :18-19).*

Dans le français du génie-civil, on remarque une très grande simplicité du système verbal et cela à cause de la suppression de toutes les références personnelles. Les écrits des professionnels de ce métier sont objectifs, les

verbes sont toujours au présent de l'indicatif, c'est-à-dire que c'est une même caractéristique que le français scientifique et technique par exemple :

- le coulage des semelles est en cours à 80%.
- L'entreprise doit activer le rythme de réalisation des travaux

*« La forte fréquence du présent de vérité générale dans les écrits scientifiques/ techniques, qui a pour explication que : « En situation technique, tout au contraire, il s'agit d'installer le fait dans sa permanence. Tout travail technique se situe dans une perspective atemporelle. » (Vigner, 1976, cité par J.J. Richer, 2008 : 22).*

Au sujet de l'utilisation de la forme passive, nous pouvons citer quelques exemples relevés dans des cahiers de chantier de différents ingénieurs en génie-civil :

- *L'entreprise est tenue de régler les niveaux des avant poteaux ;*
- *l'entreprise est mise en demeure de renforcer le chantier par main d'œuvre qualifiée.*

La transformation passive est considérée comme une composante essentielle du discours de génie-civil. Cela peut être dû au souci de l'objectivité :

*« On peut cependant déjà noter que la transformation passive peut être considérée comme une des composantes essentielles du discours technique dans la mesure où elle participe à cet effort d'objectivation. » (Ibidem).*

L'analyse des écrits des professionnels en génie-civil nous conduit à dire que la formation des mots spécifiques à ce domaine de travail se fait généralement par le principe de la dérivation qui joue un rôle très important



en ajoutant un préfixe ou un suffixe à un radical pour former d'autres unités lexicales. En témoigne l'exemple suivant pris dans un cahier de chantier :

*Après la vérification des travaux de coffrage et de ferraillage des poteaux du plancher haut troisième étage, il ressort une conformité au plans visé par le CTC à cette effet l'entreprise est autorisée à procéder au coulage du béton armé après le nettoyage et soufflage des fonds. Les prélèvements du béton pour les essais mécaniques doivent se faire lors du coulage et les résultats doivent être communiqués au BET.*

La situation technique fait que les dérivations suffixales les plus actives sont celles qui portent les noms sur l'action :

- vérifier → vérification
- Coffrer → coffrage
- Ferrailer → ferraillage
- Couler → coulage

Pour mieux comprendre et mieux justifier tout ce que nous venons de dire, nous allons introduire deux documents authentiques sur lesquels nous avons travaillé et qui sont l'un des principaux écrits chez les professionnels de génie-civil (un PV d'installation de chantier, et un PV de visite). Nous vous rappelons juste qu'à cause des raisons de confidentialité, nous avons supprimé certaines informations. (Voir annexe n°3, p9, 10, 11, 12)

D'après ce que nous venons de dire, nous constatons que le français du génie-civil ne diffère pas du français scientifique et technique puisque les deux semblent partager un grand nombre de caractéristiques lexicales et syntaxiques.

## **2.4. Le français du génie-civil comme français sur objectif universitaire (FOU) génie-civil**

Outre l'enquête dont nous venons de rendre compte, nous avons mené une deuxième enquête qui s'est déroulée au département de génie-civil de l'université de Bejaia. Les niveaux concernés par cette enquête sont la 2<sup>ème</sup> année de licence, en ce qui concerne le module français parce les (L 3) de cette année qui étudient la langue anglaise, et la 3<sup>ème</sup> année de licence en ce qui concerne les autres modules. Ce choix est motivé par le fait que nous jugeons que ce sont les étudiants les plus proches de la vie professionnelle.

Cette enquête visait à apporter les premiers éléments de réponses aux questions suivantes :

- Est-ce que les étudiants de génie-civil de l'université de Bejaia trouvent des difficultés en étudiant en langue française ?
- Est-ce que le module français conçu pour ces étudiants prend vraiment en charge leurs besoins langagiers spécifiques ?
- Est-ce que les futures professionnels en génie-civil, qu'ils vont devenir, vont exercer leur métier sans avoir des difficultés de langue.

Nous avons fait une petite recherche qui nous a conduit à trouver des éléments de réponses aux questions posées.

Notre premier constat consiste à dire que ces étudiants rencontrent de nombreuses difficultés, et cela à cause du notre système éducatif qui fait que toutes les études qui précèdent l'enseignement supérieur se font en langue

Arabe (math, physique, science, ...etc.). Ce n'est qu'à partir de l'université que l'enseignement de ces filières se fait en langue française.

L'enseignement supérieur en Algérie notamment avec l'adoption du système LMD, programme toujours un module intitulé *Français* pour les filières scientifiques et techniques en première, deuxième et parfois même en troisième année universitaire. L'objectif principal de ce module est, en principe, de conduire les apprenants à améliorer leur niveau en langue française afin qu'ils puissent réussir leurs études.

Pour vérifier cela, nous avons tout d'abord mené des entretiens avec des étudiants département de génie-civil, de l'université de Bejaia. Les résultats de ces entretiens nous ont permis de conclure que l'enseignement du français dont ils bénéficient dans le module « français » relève du français général. Ce dernier ne prend pas en charge leurs besoins langagiers spécifiques, c'est-à-dire qu'il ne les aide pas à mieux comprendre les cours, et ne les prépare pas à la vie professionnelle et à l'exercice de leurs métiers qui se fait généralement en français, (transformation active et passive, l'accord du participe passé, etc.).

Nous pensons que cela peut confirmer le constat déjà fait par Abdelkrim Kaaboub, (2011 : 330) :

*« Cependant le programme du module de français appliqué dans les universités ne répond pas aux besoins des étudiants : la rédaction d'un CV, la lettre administrative, l'argumentation, ... ainsi que quelques notions en grammaire et en vocabulaire sans aucune relation avec le quotidien académique des étudiants. »*

### 2.4.1. Le Français sur objectif universitaire ?

Les universités algériennes accordent de plus en plus de l'importance aux champs de la didactique des langues étrangères (LE), notamment le français appliqué en science et en technique (français scientifique et technique) :

*« Les cursus universitaires intègrent de plus en plus des formations en langues appliquées (désormais LA) et ce, dans plusieurs pays, dont l'Algérie. Leur place prépondérante nous autorise à parler d'émergence d'un nouveau champ de réflexion. Cependant, dans les discours qui traitent de ces formations, celles-ci, en général, ne sont pas considérées comme constituant un champ autonome. »* (M. Ammouden, 2013).

Nous ce qui nous intéresse est le FOU en général.

Le Français sur Objectif Universitaire (désormais FOU) est une branche du FOS (Mangiante & Parpette, 2010, 201) :

*« Le français sur objectif universitaire apparait bien comme une déclinaison du FOS, dans son approche centrée sur la connaissance la plus poussée des besoins d'un public ciblé dans son parti pris de considérer que la réussite du projet d'intégration universitaire nécessite une maîtrise linguistique autour de situation de communication spécifique à la vie universitaire dans son ensemble. »* (Parpette & Mangiante, 2011).

Le Français sur Objectif Universitaire est une branche du FOS qui est destinée à la catégorie des étudiants qui ont à faire des études universitaire en langues française, et qui ont des compétences plus au moins réduites en cette langue, Stéphane HAFEZ explique, dans se sens, que : « Quant *au FOU*

*branche du FOS... en général, les domaines du FOU concernent la vie de l'université, la compréhension orale du discours universitaire et les exigences de l'expression écrite ».*

Lamia Boukhannouche ajoute : *« FOU est une spécialisation au sein du FOS visant à préparer des étudiants à suivre des études supérieures dont la langue d'enseignement est le français »* (Lamia Boukhannouche, 2012 :3)

L'objectif principal du FOU est de prendre en charge leurs besoins langagiers spécifiques afin que ces étudiants puissent réussir leurs études universitaires :

*« Son objectif vise à la fois un perfectionnement et un approfondissement des connaissances générales et spécifiques en langue française dans les disciplines universitaires de la composante que veut intégrer un étudiant »* (ibidem).

Ce qui fait que sa valeur est primordiale dans les études universitaires là où la langue française n'est pas une langue maternelle mais une langue d'enseignement et d'étude :

*« L'application du FOU rend les apprenants capables de comprendre des cours, prendre des notes, lire des livres spécialisés, passer des examens, rédiger des mémoires ou des thèses, etc. D'où la nécessité d'axer sur cette dimension des besoins avant même de procéder à l'élaboration des cours en vue d'y mieux répondre »* (Ibidem).

Emilia HILGERT donne, quant à elle, cette définition :

*« Le français sur objectifs universitaires se définit comme la branche du FOS dont le public-cible est caractérisé par la pluralité des spécialités, dont les contenus sont principalement de type formel et*

*procédural et dont les objectifs se subdivisent suivant trois axes : la vie de l'université, la compréhension orale du discours universitaire et les exigences de l'expression écrite. » (Emilia HILGERT, 2008)*

Cette définition d'Emilia HILGERT montre clairement que le champ de cette branche du FOS qui est le FOU, se limite uniquement aux étudiants et à leurs besoins langagiers : l'expression orale, production écrite et compréhension générale des cours et des discours universitaires.

Qu'en est-il de la démarche de son enseignement ? En traitant de ce sujet, J.-M. Mangiante et Ch. Parpette (2011 : 41) expliquent que la démarche didactique qui doit être utilisée dans les formations relevant du FOU est globalement la même qui est habituellement utilisée dans le domaine du FOS : « *La démarche conduisant à l'élaboration de programme de FOU se déroule suivant les mêmes étapes que la démarche FOS* » (Mangiante & Parpette, 2011 :41).

#### **2.4.2. Profils des publics FOU**

Le FOU ne révèle pas trop de différence par rapport au FOS puisqu'il fait partie de lui. L'existence de plusieurs branches ou de filières universitaires qui sont enseignées en langue française dans les pays non francophone (cas de l'Algérie, la quasi-totalité des branches scientifiques et techniques sont enseignées en français) a fait de cette sous- partie du FOS un vaste champ d'étude pour la didactique du français FLE/S.

La formation en FOU peut concerner les étudiants qui ont à faire leurs études en français dans leurs pays d'origine (cas cité en haut), comme elle peut concerner également les étudiants non francophones mais qui veulent s'inscrire dans des universités françaises. La caractéristique principale du public FOU qui n'est pas différente de celle du FOS est que ce public veut

apprendre « du français et non pas le français ». Lehmann (1993, cité par Qotb, (2009) explique à ce sujet que « *se demander ce que des individus ont besoin d'apprendre, c'est poser implicitement qu'ils ne peuvent pas tout apprendre d'une langue, donc que des choix doivent être opérés.*»

D'après ce que nous venons de dire, on comprend que le FOU partage presque les mêmes caractéristiques et les mêmes objectifs que le FOS, mais ils présentent également quelques points de différence que Emilia Hilbert (2008) nous a synthétisé dans le tableau suivant :

### **Comparaison entre le FOU et le FOS**

FOU	FOS
<ul style="list-style-type: none"> <li>- hétérogénéité des spécialités</li> <li>- contenu : les formes et les procédures</li> <li>- hétérogénéité des L1</li> <li>- public nombreux et généralement libre (cours facultatifs)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- une spécialité</li> <li>- le contenu : le lexique de la spécialité</li> <li>- homogénéité de la L1</li> <li>- public restreint et encadré</li> </ul>

L'examen des données de ce tableau permet de retenir que le FOU, comme nous l'avons souligné plus haut, peut concerner plusieurs spécialités et cela à cause de la diversité des filières enseignées aux universités en langue française, alors que le FOS ne concerne généralement qu'une seule spécialité, exception fait des cas dans lesquels l'objectif d'un FOS est un objectif transversal à plusieurs spécialité (Mangiante et Parpette, 2004 : 16).

En ce qui concerne les contenus à enseigner, le FOS se base davantage sur le lexique et le vocabulaire de spécialité (Emilia Hilbert, 2008) tandis que la formation FOU se caractérise par une certaine focalisation sur les savoir-

faire linguistique et méthodologique (ibidem), c'est ce qu'on appelle la *compétence universitaire*, qui serait constituée de trois composantes : une composante linguistique, une composante méthodologique et une composante disciplinaire (Hani Qotb, 2009). Cela veut dire qu'elle se base sur le lexique et le vocabulaire de spécialité, comme elle vise la maîtrise de plusieurs techniques : comment prendre des notes, comment faire une bonne lecture, rédiger un mémoire ou une thèse, comment réussir les études universitaires, etc.

La langue maternelle des publics du FOS est en général la même puisqu'ils font partie de la même localité linguistique, et ils veulent suivre une formation du FOS qu'elle soit offerte ou demandée, pour prendre en charge leurs besoins langagiers spécifiques à un domaine professionnel en général, par contre le public du FOU vient des quatre coins du monde, ce qui fait que leur langue maternelle est différente. Cela pose un problème aux didacticiens de proposer des cours de spécialité pour faire acquérir un bagage linguistique et méthodologique suffisant pour la réussite des étudiants de différentes branches d'études et de différentes nations (langue). (Emilia Hilbert, 2008).

Le public de la formation FOS est généralement réduit et encadré par les enseignants et formateurs, alors que le FOU présente un public large et libre. (Ibidem)

### **2.4.3. Analyse des besoins**

Parmi les situations de communications auxquelles les étudiants et professionnels de génie-civil ont à faire, on peut citer les suivantes.

Pour ce qui est des étudiants, nous pouvons citer les situations de communication suivantes : communication entre étudiant et enseignant, étudiant avec étudiant, étudiant avec un conférencier, etc.



Pour ce qui est des types d'interactions, nous pouvons citer les suivantes : Production écrite ou orale, ex : faire des exposés, des interrogations écrites ou orales, des examens, des mémoires, des thèses, des interviews, discussions entre collègues et avec les enseignants...etc.

A l'oral, nous constatons l'utilisation intense des termes techniques qui relèvent de la spécialité du génie-civil, ex : « le système interactionnel utilise la projection plane UTM associée à l'ellipsoïde *hayford* 1909 ».

A l'écrit, pour ce qui est du module « topographie et béton armé » (3ème année), nous remarquons d'abord l'utilisation de symboles, de chiffres, d'équations, d'images. Nous observons également le recours à un français très simple, très claire avec un vocabulaire qui relève de la spécialité du génie-civil, ex :

- « *en apparence la terre a la forme d'une sphère. En faite elle est légèrement déformée par la force centrifuge induite par sa rotation autour de l'axe des pôles.* » ;
- « *La mire est placée successivement sur les deux points. L'opérateur lit la valeur  $m_a$  sur la mire posée en A et la valeur  $m_b$  sur la valeur posée en B. La différence des lectures sur mire est égale à la dénivelée entre A et B. Cette dénivelée est une valeur algébrique dont le signe indique si B est plus haut ou plus bas que A (si  $HAB$  est négative alors B est plus bas que A.)* » (cf. Annexe n°1).

Nous remarquons, en outre, l'utilisation de plusieurs définitions qui servent à expliquer des phénomènes, ou des outils qui sont en relation avec le domaine, et avec une illustration vers la fin par des images, des figures et par des dessins. Cela est dû au souci d'une meilleure clarté des définitions. L'exemple suivant peut illustrer cette caractéristique :

« *Un théodolite est un appareil permettant de mesurer des angles horizontaux (projeter dans un plan horizontal) et des angles verticaux (angles projetés dans un plan vertical) » vers la fin de cette définition on trouve une image vue d'intérieure et une autre vue d'extérieure ».*

(Voir annexe n°1, p2 et 3)

Après une définition illustrée par un schéma, on peut lire : « *cette définition consiste à circonscrire l'ellipsoïde dans un cylindre le long d'un méridien ; le cylindre est dans ce cas d'axe perpendiculaire à la ligne des pôles. Figure 5* ». (Voir annexe n°1, p1, 2, 5, 7).

Ce français de génie-civil possède des caractéristiques syntaxiques et lexicales particulières dont on peut citer :

- 1- **Lexie** : la dérivation qu'elle soit suffixale ou affixale, en ajoutant des suffixes ou des préfixes un radical pour former de nouvelles unités lexicales, ex : Réaliser → réalisation ;  
Projeter → projection ;  
Caler → calage.
- 2- **Syntaxe** : - La forte présence du présent de l'indicatif qui consiste à faire des déclarations de vérité générale qui est une caractéristique majeur du discours scientifiques et technique, en témoignent les exemples suivants :
  - « la mire est une échelle linéaire » ;
  - « La mire classique est généralement graduée en centimètre. La chiffraison est souvent en décimètre ».

-L'utilisation du pronom indéfini ON qui représente une forme d'objectivation du discours. Dans les discours scientifiques et techniques on évite toujours la subjectivité. Ceci fait que cette

caractéristique est importante dans le discours scientifique et technique :

- « En plus des fautes, ON distingue aussi les erreurs suivantes » (voir annexe n°1, p2)
- « Lorsque l'ON cherche à déterminer l'attitude d'un point extrémité B à partir de celle connue d'un repère A, ON effectue généralement un cheminement aller retour de A vers A en passant par B »,
- « ON choisira ce type de compensation dans le cas où la fermeture est très faible »
- Le recours habituellement à la forme passive qui est aussi une forme d'objectivation du discours :
  - « Le porte-mire est déplacé pour venir sur le premier point intermédiaire », « tous les points du rayonnés depuis une même station sont calculés à partir du point arrière de la station. »
- La nominalisation des verbes : on constate dans les photocopiés du module topographie que la majorité des phrases sont à la forme nominale :
  - « déterminer la longueur du coté (D) du terrain analytiquement », « erreur d'étalonnage de la mire »,
  - « l'erreur d'inclinaison de l'axe optique : axe optique non perpendiculaire à l'axe principal ». (voir annexe n°2, p1, 2)

#### **2.4.4. Le module français de 2<sup>ème</sup> année génie-civil**

Qu'en est-il des contenus du module « français » des deuxièmes années génie-civil ? Signalons tout d'abord que nous avons eu beaucoup de mal à

recupérer des données auprès des étudiants car c'est tout le monde qui dit que ce module n'a pas d'importance.

En les interrogeant au sujet des raisons de cette négligence de cet enseignement, la réponse était la suivante : « le français qu'on étudie relève du niveau primaire on peut passer l'examen sans présenter à aucun cours ».

Pour déterminer si cette réponse est juste ou pas, nous avons essayé de nous renseigner sur les contenus proposés dans le module « français », de découvrir dans quelle mesure il pourraient coïncider avec le type de « langue » auquel ils ont affaire dans les autres modules et dans quelle mesure cet enseignement pourrait avoir un impact positif sur les études.

Notre petite analyse est fondée dès le départ sur l'hypothèse que ce module ne répond pas aux besoins langagiers spécifiques de ces étudiants parce qu'il relève du français général, (texte explicatif, argumentatif, comment faire un CV, comment faire une lettre de motivation, compte rendu, les registres de langues, rapport de stage, etc.). Que révèle notre enquête à ce sujet ?

Parmi les contenus enseignés, nous pouvons citer les suivants :

- Les homophones « a, as, à » : comment les employer ? l'enseignant propose alors le texte à trous suivant à compléter par des homonymes :  
« Je suis seul ...la maison. Maman est partie, elle ... des courses... faire. Si tu ... envie, viens tout de suite, apporte tous les exercices que tu ... faire, on va les faire ensemble. Maman va revenir ...20h00. Si elle arrive... l'heure, elle va nous préparer des choux ... la crème. »
- La lettre de motivation : la lettre motivation est en effet la pièce maitresse de votre candidature, elle a pour rôle de convaincre le recruteur que vous êtes le candidat idéal. Son objectif est de mettre en

valeur les compétences et les expériences qui vous rendent, compétent pour le poste visé. La lettre de motivation française est en générale limitée à une page.

- Demande : Quelques exemples sur les différents objets de la demande :
  - Demande d'un poste de travail ;
  - Demande d'un poste de vacation ;
  - Demande de candidature au concours de doctorat ;
  - Demande d'inscription aux concours d'enseignement ;
  - Sollicitation d'un emploi ;
  - Demande de la consultation de la copie d'examen ;
  - Demande d'inscription à une formation ou un stage
  - Demande d'autorisation d'absence.
- Les formules d'appel dans la demande : monsieur, madame.
- Les formules de politesse introductive : j'ai l'honneur, j'ai le plaisir,
- Formule de politesse finale : je vous prie monsieur, veuillez agréer monsieur, veuillez accepter monsieur, etc.
- Le rapport de stage : c'est l'une des manières dont on rend compte à une autorité responsable d'une question importante en lui proposant des solutions.
- Comment : faire la présentation un rapport de stage : page de garde, sommaire, remerciement et dédicace, introduction générale, développement, conclusion générale, les références, les annexes.

Ces contenus que nous venons de citer peuvent également concerner les étudiants, mais pas d'une manière à les enseigner comme étant un module qui doit répondre aux besoins des étudiants en langue française et qui va élucider aux moins quelques problèmes de langues. (Voir annexe n°4 p1, 2, 3, 4, 5)

### **2.4.5. Synthèse**

Au terme des deux enquêtes que nous venons de mener nous pouvons retenir les conclusions suivantes :

- 1- Les besoins des professionnels et des étudiants en génie-civil relèvent globalement du même français, c'est-à-dire qu'ils partagent les mêmes caractéristiques qui sont, en générale, celles du français scientifique et technique :
  - Prédominance de la phrase déclarative ;
  - L'objectivité et l'emploi du pronom indéfini ;
  - Emploi de phrases impersonnelles ;
  - Emploi de phrases passives sans complément ;
- 2- Prédominance du présent de l'indicatif, présent des vérités générales. (Marie-Françoise Mortureux, 2009)
- 3- Le module français, tel qu'enseigné aux étudiants de génie civil, de l'université de Bejaia relève du français général, et ne répond pas aux besoins langagiers spécifiques actuels et future de ces étudiants (étudiants et professionnel).

### **2.4.6. L'inventaire des erreurs linguistiques**

L'analyse des données collectés nous a permet de faire l'inventaire des types d'erreurs fréquentes, et qui reviennent à chaque fois dans les écrits des étudiants et des professionnels de génie-civil. Nous pouvons les résumer dans le tableau suivant :

## 1- Étudiant :

Système	Type d'erreur	exemple
Grammaire	-l'accord -distinction à de a	- les structures <b>composé</b> de poutre. -on à le même comportement
Orthographe	-Confusion entre les accents grave et aigu. -Négligences des marques du pluriel	Les forces appliqué aux système. -les charges appliqué
Conjugaison	-3 <sup>ème</sup> personne du singulier et pluriel	-deux disques forme un système géométrique.

## 2- Professionnel :

Système	Type d'erreur	exemple
Grammaire	-Confusion entre à et a -confusion entre <b>on</b> et <b>en</b>	-Coulage en cours a 30 % -maçonnerie <b>on</b> cours
Orthographe	-Négligence des accents.	- <b>Etage</b> , extérieur, intérieur,
Conjugaison	-Impératif présent.	-Utilisie la couche élastique pour les douches.
Sémantique	-Phrase agrammaticale et asémantique	-a l'entreprise de faire des effort pour avance dans le travaux. -reprend on respectant la l'alignement des poteaux on extérieur. -il faut voir avec la qualité du béton.

La comparaison des données de ces deux tableaux permet de constater que le niveau des étudiants et les professionnels de génie-civil en langue française demande à être à amélioré. C'est ce que nous confirme un enseignant en nous confiant que si on corrige les erreurs de la langue des

étudiants dans les examens, il n'y aura pas ce qui vont avoir la moyenne ; et ce que les étudiants nous confirment en disant aussi qu'ils ont beaucoup d'information qui ne peuvent pas exprimer à cause de cette langue française qui constitue un obstacle pour eux surtout dans les modules où ils ont beaucoup à écrire comme le module *Résistance des matériaux* (RDM), *Béton armé*, etc.

La réponse à ma question lors de mon entretien avec des professionnels à propos de l'exercice de leur métier en langue française était la suivante : « *on rencontre plusieurs difficultés dans l'exercice de notre métier jusqu'au point de ne pas arriver à faire un PV de chantier* ». Un bureau d'étude nous a confirmé que les écrits de ses ingénieurs et professionnels sont pleins d'erreurs au point de ne pas comprendre dès fois ce qu'ils veulent dire.

## **Conclusion**

En définitive, nous pouvons conclure que l'enseignement de la langue française dans les branches scientifiques et techniques dans nos universités constitue une étape très importante puisqu'elle est reliée directement à l'acquisition des savoirs et des savoirs faire, qui seront utilisés dans les études supérieures ou les situations professionnelles. En plus, la langue française permet l'accès des étudiants aux plusieurs publications notamment scientifique et technique.

La cause principale de ces erreurs est la non maîtrise de la langue française qui est due à plusieurs raisons notamment le système éducatif algériens qui fait que toute les études qui précède l'université se font en langue arabe et même amalgame (arabe et français) comme les mathématiques



## **Conclusion générale**

La substitution de la langue française par la langue arabe dans le système éducatif algérien, et l'arabisation de l'enseignement qui a commencé en 1967 (les deux premières années de primaire) avec l'aide de professeurs recrutés en Égypte et en Syrie a provoqué un recule tragique dans le niveau des étudiants dans tous les domaines et surtout dans celui de la langue française. Or, cette dernière est une langue de science et d'accès à plusieurs savoirs notamment scientifique et technique (M. Bennoune, 2000). C'est ce que nous a poussé à faire quelques recherches sur le domaine de la science, la technique et de la langue française en Algérie, plus précisément à Bejaia, département de génie-civil.

Dans notre modeste travail de recherche intitulé « *les besoins langagiers des étudiants et professionnels de génie-civil à l'université de Bejaia* », nous avons décidé de nous interroger sur les principaux besoins langagiers des apprenants et professionnels de Génie-civil et de tenter de découvrir dans quelle mesure ces besoins sont-ils pris en charge par les différents enseignements du français dont ils bénéficient.

Nous avons essayé de faire un petit aperçu sur le type français de spécialité qu'ils ont à faire ces deux catégories (étudiants et professionnels).

Nous avons opté pour la démarche du FOS, car elle est la base de tout travail de recherche sur les besoins langagiers spécifique à un domaine particulier. Ce qui fait que nous avons suivi les cinq étapes de cette démarche, en commençant par le public (la demande ou l'offre de la formation, l'analyse des besoins, la collecte des données, l'analyse des données collectées et l'élaboration des activités didactiques).

Après avoir déterminé le public concerné par notre étude, à savoir les étudiants et les professionnels de génie-civil, nous avons collecté des documents écrits que nous avons traité et analysé pour déterminer les besoins,

les difficultés et les lacunes que rencontrent ce public dans les études et dans le domaine professionnel.

Au terme de nos deux enquêtes, nous avons constaté que les besoins langagiers des professionnels sont très proches de ceux des étudiants en génie-civil, d'autant que tout professionnel du génie-civil était déjà un étudiant et tout.

Vers la fin, nous pouvons dire que la démanche du FOS est très importante dans l'élaboration des activités de langue dans les classes où les études se font en langue française.

Nous espérons que ce modeste travail va servir comme une ouverture de la recherche pour l'intégration de cette démarche dans le département de génie-civil et dans tous les autres départements dans nos universités.

## **Références bibliographiques**

- AIT MOULA Zakia (2007) « L'enseignement du français scientifique en première année tronc commun " sciences et techniques" », Mémoire de magistère, Université Bejaia (Dir. Claude Cortier).
- AMMOUDEN M'hand (2012) « L'apprentissage actif de l'écrit et/ou de l'oral en licence de français dans le cadre d'une approche intégrée », thèse de doctorat, université de Bejaia, (Dir. M .Kebbas& C Cortier)
- AMMOUDEN M'hand (2013) « De la notion de "langue appliquée" : vers une nécessaire », in. Multilinguales, n°1, Bejaia : Faculté des langues et des lettres/Laboratoire LAILEMM, pp.59-69.
- BENNOUNE, M. (2000), *Education Culture et Développement En Algérie Bilan & perspectives du système éducatif Tome1 : Etude des modèles : Allemagne, Amérique, Japon ...*, Alger, MARINOOR – ENAG.
- BOUKHANNOUCHE Lamia (2012), [en ligne] « Le français sur objectif universitaire », [en ligne] [http://www.ceo-fipf.org/index.php?option=com\\_content&view=article&id=261:le-francais-sur-objectif-universitaire&catid=57:docs&Itemid=57](http://www.ceo-fipf.org/index.php?option=com_content&view=article&id=261:le-francais-sur-objectif-universitaire&catid=57:docs&Itemid=57)
- CARRAS Catherine, TOLAS Jacqueline, KOHLER Patricia et SZILAGYI Elisabeth (2007) *Le français sur Objectifs Spécifiques et la classe de langue*, Paris : Clé International, col. Technique et pratique de classe.
- CUQ Jean-Pierre (Coord.) (2003) *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, Paris : Clé International.
- DAVANTURE Adriana (2011) « Répondre aux demandes de la formation en français professionnel : les atouts du FOS et du FLP », [en ligne] [http://www.francais.cci-paris-idf.fr/wp-content/uploads/downloads/2011/10/pc42\\_-\\_recherche\\_a.\\_davanture.pdf](http://www.francais.cci-paris-idf.fr/wp-content/uploads/downloads/2011/10/pc42_-_recherche_a._davanture.pdf)

- HAFEZ Stéphane-Ahmad (2006) *Statuts, fonctions, emplois et représentations du français au Liban*, Paris, L'Harmattan, [http://eprints.aidenligne-francais-universite.auf.org/576/2/Support\\_de\\_cours\\_FOU\\_HAFEZ.pdf](http://eprints.aidenligne-francais-universite.auf.org/576/2/Support_de_cours_FOU_HAFEZ.pdf)
- HARDING Edith (1978) « Qu'est-ce que les langues de spécialité ont de si spécial ? » in. *Mélanges pédagogiques*, pp.68-79, Crapel, Université de Nancy [en ligne], <http://revues.univ-nancy2.fr/melangesCrapel/IMG/pdf/4harding.pdf>.
- KAABOUB Abdelkrim (2011) « Le français sur objectif universitaire, une démarche évolutive », in. J. Cailler & S. Borg, *Actes du Colloque Le Français sur Objectifs Universitaires, T.2 : « Globalisation et contextualisation des pratiques »*, *Synergies Monde*, n°8, pp. 329-337 [en ligne] <http://ressources-cla.univ-fcomte.fr/gerflint/Monde8-T2/kaaboub.pdf>.
- MANGIANTE Jean-Marc et PARPETTE Chantal (2011) *Le français sur objectif universitaire*, Grenoble : PUG
- MANGIANTE, Jean-Marc, PARPETTE Chantal (2004) *Le Français sur Objectif Spécifique : de l'analyse des besoins à l'élaboration d'un cours*, Paris : Hachette, coll. « F »
- MANGIANTE Jean-Marc et PARPETTE Chantal (2010b) « Le Français sur Objectif Universitaire : de la maîtrise linguistique aux compétences universitaires », [en ligne] [http://www.cuefp.com/userfiles/article%20Parpette-Mangiante-1\(2\).pdf](http://www.cuefp.com/userfiles/article%20Parpette-Mangiante-1(2).pdf).

Marie-Françoise Mortureux, « Les vocabulaires scientifiques et techniques », *Les Carnets du Cediscor* [En ligne], 3 | 1995, mis en ligne le 25 septembre 2009, consulté le 13 février 2013. URL : <http://cediscor.revues.org/463>"

MOURLHON-DALLIES Florence (2006a) « Le français à visée professionnelle : enjeux et perspectives », in. *Synergies pays de la Baltique*, n°3, pp. 89-96, [en ligne], <http://ressources-cla.univ-fcomte.fr/gerflint/Baltique3/MourlhonDallies.pdf>

MOURLHON-DALLIES Florence (2006b) « Le français à visée professionnelle : enjeux et perspectives », in. *Synergies pays de la Baltique*, n°3, pp. 89-96, [en ligne], <http://ressources-cla.univ-fcomte.fr/gerflint/Baltique3/MourlhonDallies.pdf>.

MOURLHON-DALLIES Florence (2008) *Enseigner une langue à des fins professionnelles*, Paris: Didier, col. Langues & didactique

QOTB Hani (2013) « Historique du FOS : Le Français sur Objectifs Universitaires (FOU) », [en ligne] <http://www.le-fos.com/historique-7.htm> (consulté en février 2013).

RICHER, Jean-Jacques (2007) « Le FOS est-il soluble dans le FLE? Pour une didactique spécialisée du Français sur Objectifs spécifiques (F.O.S.) », in. *Synergies Pérou*, n°21, pp. 20-27, [en ligne] <http://ressources-cla.univ-fcomte.fr/gerflint/Perou2/Richer.pdf>

RICHER, Jean-Jacques (2008) « Le FOS ou une didactique du langage et de l'action » in. L. Keyong et al. p. 15-30. <http://ressources-cla.univ-fcomte.fr/gerflint/Chine3/richer2.pdf>

WIKIPEDIA (2011) «Génie-Civil », [en ligne]  
[http://fr.wikipedia.org/wiki/G%C3%A9nie\\_civil](http://fr.wikipedia.org/wiki/G%C3%A9nie_civil) (consulté le 15 février  
2013).



# *Annexes*